

Panama

Les négociations entre le Canada et le Panama en vue d'un accord de libre-échange global et de premier ordre avancent à grands pas. Trois rondes de négociations et un important travail entre les séances ont été menés depuis le début des négociations en octobre 2008. On négocie également des accords parallèles dans les domaines de l'environnement et du travail.

Un accord de libre-échange avec le Panama offrirait de nouveaux débouchés pour les entreprises canadiennes dans une région d'importance croissante et facilitera l'accès au marché pour les entreprises canadiennes face à des concurrents qui ont déjà ou qui recherchent un accès préférentiel au marché panaméen (comme les États-Unis et le Chili).

Groupe des quatre de l'Amérique centrale (CA4)

Le Canada et le Groupe des quatre de l'Amérique centrale (CA4, Guatemala, Nicaragua, Honduras et El Salvador) ont entamé, en 2001, des négociations en vue d'un accord de libre-échange. Les négociations se sont trouvées dans une impasse en 2004, principalement pour des raisons d'accès au marché. Depuis, le Canada a tenté à de nombreuses reprises de relancer les négociations, notamment lors de trois rencontres au niveau des négociateurs en chef en 2006 et de trois autres rencontres au même niveau en 2008.

Du 23 au 27 février 2009, les négociateurs pour le Canada et le CA4 se sont rencontrés à Ottawa pour la première ronde complète de négociations depuis 2004. Celle-ci s'est avérée productive, et les négociateurs envisagent une nouvelle rencontre. Dans ces négociations, l'objectif du Canada est de permettre aux entreprises canadiennes d'être concurrentielles sur les marchés d'Amérique centrale, face à des concurrents majeurs comme les États-Unis. Les pays du CA4, le Costa Rica et la République dominicaine ont conclu un accord commercial global avec les États-Unis en 2004 (CAFTA-DR), ce qui place les entreprises canadiennes en position de désavantage.

République dominicaine

En juin 2007, le Canada a annoncé le début des négociations de libre-échange avec la République dominicaine. Par la suite, la République dominicaine a signé un accord de partenariat économique avec l'Union européenne et la Communauté des Caraïbes (CARICOM), dont elle voudrait se servir maintenant comme modèle pour un accord de libre-échange entre le Canada et la République dominicaine. Le Canada travaille avec la République dominicaine pour clarifier la position du Canada et déterminer une façon de procéder qui satisfasse les intérêts des Canadiens.

Un accord de libre-échange avec la République dominicaine placerait le Canada en meilleure position face à des concurrents qui bénéficient déjà d'un accès préférentiel au marché (comme les États-Unis et l'UE). Il favoriserait également un environnement plus stable et plus prévisible pour les investisseurs.

CARICOM

En juillet 2007, le premier ministre Stephen Harper et les dirigeants de la Communauté des Caraïbes ont annoncé le lancement de négociations en vue d'un accord de libre-échange global. Une réunion de planification a eu lieu en octobre 2007 à Kingston, en Jamaïque. Les négociations ont cependant été repoussées en partie en raison du récent accord de partenariat économique conclu entre la CARICOM, l'Union européenne et la République dominicaine. Des discussions sur l'organisation des négociations sont en cours.